

COMMUNE DE CHEVERNY (Loir-et-Cher)

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU BUDGET ANNEXE AMENAGEMENT SECTEUR SUD-EST « La Puce »

Le budget annexe portant sur l'aménagement du secteur sud-est « La Puce » est financé par le budget principal. Ce secteur est constitué de trois zones :

- la zone « Les Vallées » intégrant des espaces de stationnements, un espace réservé aux camping-cars, d'un espace polyvalent, une voie de desserte et une voie verte permettant l'accès à zone.
- la zone « La Bouletière » dédiée au futur écoquartier (terrains constructibles, logements sociaux, voie de desserte et voie verte)
- la zone « Poumon Vert » située en centre bourg réservée à la préservation et le développement de la biodiversité ainsi qu'à la création d'une aire de pique-nique, d'une voie douce devant assurer la liaison entre le centre bourg et le futur écoquartier.

Les dépenses en 2024 ont concerné :

1) – Pour la partie du futur écoquartier zone de « La Bouletière »:

- le remboursement en intérêt et en capital d'un prêt souscrit pour l'acquisition des terrains appartenant à la famille GIVIERGE.
- le règlement d'une partie des frais d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) confiée au cabinet AUDDICÉ.
- des travaux de retrait des poteaux sur l'ancien stade.
- des travaux de broyage et nettoyage des terrains.

2) - Pour la partie zone « Les Vallées » réservée à la création d'une liaison viaire (voie de desserte et voie verte), de parkings de stationnement, d'une aire de camping-cars, d'un espace polyvalent et d'espaces verts :

- les travaux de plantations et de végétalisation de l'ensemble du site.
- les travaux d'installation de potelets.
- les frais de maîtrise d'œuvre.
- les frais de mission SPS (Sécurité et de Protection de la Santé)
- solde des travaux VRD (Voirie Réseaux et Divers).
- implantation et branchement d'une borne de prélèvement d'eau sur l'aire de camping-cars.

3) - Pour la partie Poumon Vert

- frais de bornage.
- travaux de broyage et nettoyage de terrains.
- réalisation de nichoirs sous l'égide de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux).

Les recettes

Des parties de terrains du poumon vert ont été cédées à Monsieur FONTAINE Jacques au prix de 17 810.56 €.

Présentation du résultat pour chacune des sections :

Section Fonctionnement	Dépenses
* frais études et prestations diverses	14 893.60 €
* Equipements et travaux	56 237.37 €
* Frais accessoires	3 656.17 €
Total dépenses gestion de services	74 787.14 €
Intérêts emprunt	253.17 €
Total dépenses de fonctionnement de l'exercice	75 040.31 €
Opération d'ordre de transfère entre sections	1 375 304 €
Opération d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	253.17 €
Total	1 450 597.48 €

Section Fonctionnement	Recettes
011 Produits des services, du domaines et vente terrains	17 810.56 €
042 - Opération ordre d'ordre de transfert entre sections (investissement et fonctionnement) – variation des en-cours production de biens	1 432 528.76 €
043 – Opération d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	253.17 €
Total	1 450 592.49 €

Section Investissement	Dépenses
Emprunt – amortissement en capital	10 341.87 €
* Terrains à aménager	465 421.94 €
* Etudes et prestations de services	96 714.31 €
* Travaux	810 340.80 €
* Frais accessoires	60 051.71 €
Total dépenses d'investissement	1 442 870.63 €
Section Investissement	Recettes
* Terrains à aménager	483 237.49 €
* Etudes et prestations de services	81 820.71 €
* Travaux	754 103.43 €
* Frais accessoires	56 142.37 €
Total recettes d'investissement	1 375 304.00 €